

Groupe scolaire Ruisseau Mauguet : une classe d'enfants atteints d'autisme

Lise BONNARDOT



Frédérique Galland, directrice du pôle autisme, prépare la rentrée, le 5 septembre. Photo JSL /Lise BONNARDOT

Pour la rentrée du 5 septembre, l'Unité d'Enseignement Élémentaire Autiste (UEEA) ouvre une classe pour sept enfants âgés de 6 à 8 ans atteints du trouble du spectre de l'autisme (TSA), au groupe scolaire Ruisseau Mauguet de Saint-Rémy. Cette classe a une capacité de 10 élèves, pour un cycle élémentaire jusqu'à 11 ans : « On a décidé de faire cette première année avec sept élèves pour commencer, et voir comment ça se passe », informe Frédérique Galland, directrice du pôle autisme.

• Une salle de classe spécialement aménagée

La salle de classe a été revue pour pouvoir accueillir ces enfants, atteints d'un autisme sévère qui peut engendrer des troubles du comportement : « Ces enfants ont des particularités sensorielles, ils sont sensibles à la couleur, la lumière ou encore au son. Par conséquent, la salle a été entièrement aménagée. Le sol et les murs ont été refaits, les meubles ont été changés. Il y a aussi une petite salle de cantine restreinte pour limiter le bruit et la lumière pour préserver leurs particularités », explique Frédérique Galland. Une première rentrée aura lieu le 1^{er} et 2 septembre, où les familles viendront rencontrer l'équipe d'accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH) et une unité d'enseignement avec des instituteurs détachés de l'éducation nationale. « L'idée, c'est aussi l'inclusion scolaire : dans un premier temps, ça va se faire dans la cour de récréation et à la cantine, et par la suite si les potentialités de l'enfant se révèlent positives, peut-être que certains enfants pourront aller dans une classe ordinaire avec un accompagnement éducatif », signale encore la directrice.

Durant l'année scolaire, les enfants atteints de TSA recevront « un programme élémentaire basique, mais adapté à chaque élève. D'abord, un enfant autiste, dans sa réflexion, n'a pas la même méthode que nous. Il y aura peut-être cinq niveaux différents dans une même classe. L'instituteur va adapter son enseignement individuellement pour accompagner les enfants correctement », explique Frédérique Galland. Les élèves seront accueillis en classe du lundi au vendredi, à l'exception du mercredi. Les transports sont gérés par une société de taxis, et les parents pourront inscrire leur enfant sur le portail de la mairie. « Le mercredi, l'équipe médico-sociale fera des visites à domicile, pour tenter d'être cohérent avec ce qui est fait à l'école. Les outils créés à l'école doivent se pérenniser à domicile pour qu'il n'y ait pas deux modalités d'éducation. Sur les petites vacances, des activités de loisirs seront mises en place, pour faire des choses différentes du temps scolaire, informe la directrice. Aujourd'hui, on doit éviter toutes les ruptures de parcours. Dès lors qu'un enfant serait susceptible d'être désinscrit du cycle scolaire, on essaye de mettre en place des solutions pour ne pas que la famille soit isolée ».

